

AS/Pro (2017) CB 08
17 novembre 2017

Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Paris le 16 novembre 2017

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Paris le 16 novembre 2017 à 9 heures, sous la présidence Mme Liliane Maury Pasquier (Suisse, SOC), en ce qui concerne :

- **Président de l'Assemblée parlementaire sortant : interprétation de l'article 20.3 du Règlement de l'Assemblée** : a examiné une note préparée par la Présidente, a approuvé une décision sur l'interprétation de l'article 20.3 du Règlement de l'Assemblée et a invité la Présidente à la transmettre au Bureau de l'Assemblée, en sollicitant sa saisine pour rapport, afin de procéder à la révision de l'article 20.3 ;
- **Suivi de la Résolution 2182 (2017) sur la promotion et le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité des membres de l'Assemblée parlementaire : format et contenu des obligations déclaratives** : a examiné une note préparée par la Présidente, a approuvé le formulaire de déclaration d'intérêts des membres de l'Assemblée, a décidé d'y adjoindre un formulaire de déclaration du patrimoine, et a invité la Présidente à en informer le Bureau de l'Assemblée ;
- **Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux** (Rapporteuse : Mme Petra De Sutter, Belgique, SOC) : a décidé de reporter l'examen de la note d'information préparée par la rapporteure à sa prochaine réunion ;
- **Programme de travail** :
 - a désigné M. Mart van de Ven (Pays-Bas, ADLE) rapporteur sur les « *Lignes directrices sur la portée des immunités parlementaires dont bénéficient les membres de l'Assemblée parlementaire* » et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
 - a désigné M. Jordi Xuclà (Espagne, ADLE) rapporteur pour avis sur la « *Fixation de normes minimales pour les systèmes électoraux afin de créer une base pour des élections libres et équitables* » (Doc. 14072) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
 - a décidé de demander au Bureau de l'Assemblée de prolonger la validité du renvoi du rapport sur « *La représentation et participation effective des parlementaires de l'opposition dans les États membres à l'Assemblée parlementaire* » jusqu'au 30 juin 2018 (Rapporteur : M. Jordi Xuclà, Espagne, ADLE) ;
- **Forum mondial de la Démocratie (Strasbourg, 8-10 novembre 2017)** : a entendu un compte rendu de la participation des membres ;
- **Prochaine réunion** : a décidé de se réunir à Strasbourg durant la 1^{ère} partie de session de l'Assemblée (22-26 janvier 2018).

Valérie Clamer

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe